

Les Combattants d'Artois

« Le Peuple des Ossuaires »

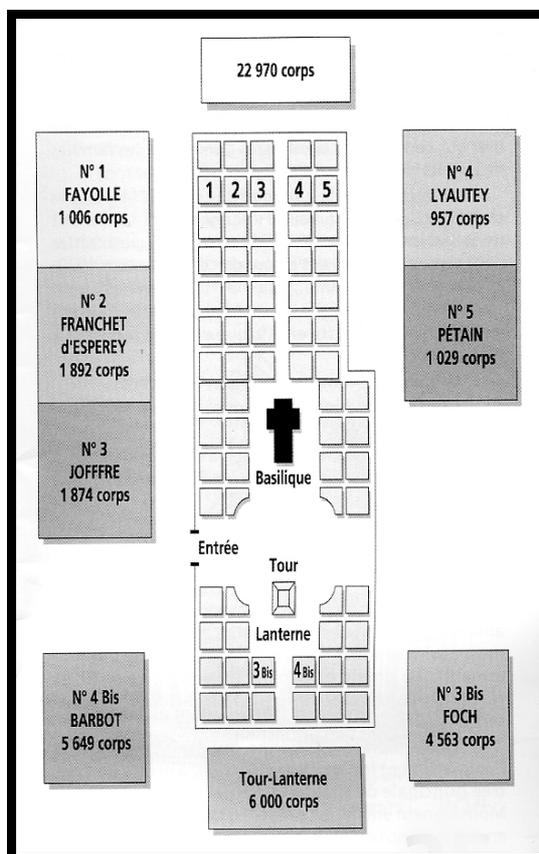
Il manquerait quelque chose au répertoire des régiments et bataillons qui, au prix des souffrances de tous, des blessures, des mutilations, de la capture et du sacrifice suprême de beaucoup, avec, comme corollaires particuliers, l'angoisse des familles, l'abandon des projets et d'espoirs légitimes, la désolation des parents et des promises, des épouses et des orphelins, si nous ne présentions, en même temps et pour la célébration, un inventaire de ceux qui reposent au creux des ossuaires érigés, au cimetière national de Notre Dame de Lorette, pour tout un ensemble de morts – les plus malheureux – du même front d'Artois.

Nous savons déjà que l'ossuaire principal, celui qu'enserrent les fondations de la tour-lanterne et dont la partie visible est la chambre ardente : chambre mortuaire à la mesure d'un si grand deuil, a accueilli les ossements ramassés sur la colline elle-même (6.000 corps), vestiges glorieux et pitoyables que Monseigneur Julien a magnifiés en quatre vers de style lapidaire :

*Ossements qu'animait un fier souffle, naguère,
Membres épars, débris sans nom, humain chaos,
Pêle-mêle sacré d'un vaste reliquaire,
Dieu vous reconnaîtra, poussière de héros !*

Mais il existe, au cimetière national de Notre Dame de Lorette, 7 autres ossuaires dont l'emplacement est connu de tous les pèlerins assidus, et je rappelle en passant, qu'une moitié de legs de Mme Guénon-Zimmermann, membre de l'Association et mère d'un jeune chasseur à pied franc-comtois, son fils unique, porté disparu sur la colline, a été utilisé en son temps à l'érection d'importantes tables de marbre gravées en relief et destinées à leur ornementation.

Le schéma reproduit ci-dessous permettra aux pèlerins de les repérer sans difficulté.



C'est à M. Demelin, chef du secteur d'état-civil militaire pour le Pas-de-Calais, à la science et à la conscience duquel le plus grand cimetière militaire du front de France doit, en grande partie, de n'avoir jamais été aussi bien entretenu, aussi vert et aussi fleuri, que nous devons la nomenclature ci-dessous.

Nous sommes heureux de la reproduire intégralement.

A noter, une fois pour toutes, que chaque énumération par ossuaire est précédée de la mention :

Dans cet ossuaire ont été regroupés les restes mortels des militaires exhumés des cimetières communaux et fosses communes dont les noms suivent :

**OSSUAIRE N°1 « FAYOLLE »
(1.006 corps)**

- Arras (cimetière du Saint-Sacrement)
- Bapaume (cimetière communal)
- Bucquoy (cimetière communal)
- Fresnes-les-Montauban
- Gavrelle
- Lorette (ancien cimetière)
- Neuville-Vitasse
- Neuvireuil (fosse commune)
- Oppy
- Ramillies (Nord)
- Souchez (Sucrierie)
- Saint-Nicolas les Arras (cimetière communal)
- Saint-Nicolas les Arras (ancienne route de Bailleul-Sire-Bertoult)

**OSSUAIRE N°2 « FRANCHET d'ESPEREY »
(1.892 corps)**

- Agny (cimetière militaire)
- Anzin-Saint-Aubin
- Ecurie
- La Chapelle (cimetière n°2)
- La Targette (une partie)
- Cimetière de la Vallée
- Thélus
- Vimy
- Wancourt
-

**OSSUAIRE N°3 « JOFFRE »
(1.874 corps)**

- Cimetière de la Forestière
- Sucrierie de Souchez
- Fosse commune de Wancourt

**OSSUAIRE N°3 bis « FOCH »
(4.563 corps)**

- Achiet-le-Petit
- Acq
- Aix-Noulette
- Angres
- Annay-sous-Lens
- Annequin
- Berles-au-Bois
- Biache-Saint-Vaast
- Boiry-Sainte-Rictrude
- Bois de la Haie
- Boisieux-au-Mont
- Bucquoy (Ferme Duquesnoy)
- Cagnicourt
- Camblain l'Abbé (cimetière annexe)
- Carency
- Cote 119
- Cote 140
- Douchy-les-Ayette
- Duisans
- Ecoivres – Mont-Saint-Eloi
- Ennetières-en-Weppe (Nord)
- Etrun
- Fresnoy-en-Gohelle
- Guémappe
- Hamblain-les-Prés

**OSSUAIRE N°4 « LYAUTEY »
(957 corps)**

- Agny (cimetière militaire)
- Hénin-sur-Cojeul
- Hersin-Coupigny
- Houdain
- Hulluch
- La Motte (Belgique)
- La Targette
- La Targette (fosse commune)
- Les Pylones
- Loos-en-Gohelle
- Lorette (Plateau)
- Mazingarbe
- Monchy-au-Bois
- Neuville-Saint-Vaast (Labyrinthe)
- Paillencourt (Nord)
- Roclincourt (Château)
- Saily-sur-la Lys
- Saint-Laurent-Blangy

- Saint-Nicolas les Arras
- Souchez (Cabaret Rouge)
- Vermelles
- Villers-au-Bois
- Villers-Chatel
- Villers-Station
- Wailly (une partie)
- Wailly (fosse commune)
- Wailly (cimetière communal)

**OSSUAIRE N°4 bis « BARBOT »
(5.649 corps)**

- Achiet-le-Grand
- Arras-Saint-Sauveur
- Bailleul-Sire-Berthoult (Fosse commune)
- Barastre (cimetière communal)
- Beaulencourt
- Beaurains
- Beugny (fosse commune)
- Blairville
- Bois-Bernard
- Feuchy
- Givenchy-les-La Bassée
- Hendecourt-les-Ransart
- Liévin
- Neuvireuil (une partie)
- Saint-Hilaire-les-Cambrai (Nord)
- Serre-Hébuterne

**OSSUAIRE N°5 « PETAIN »
(1.029 corps)**

- Aix-Noulette (Zeffe)
- Aix-Noulette (Orchard)
- Aix-Noulette (Wosten)
- Anzin-Saint-Aubin
- La Faisanderie
- Foncquevillers
- Grenay (cimetière du Maroc)
- Hannescamps (fosse commune)
- Hébuterne (cimetière militaire)
- Marqueffles
- Saint-Nicolas-les-Arras
- Vaulx-Vraucourt